

*Questions orales*

● (1415)

[Français]

## L'INNOVATION

## L'EXEMPLE DU CANADA

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, la période des questions d'hier dans cette Chambre m'est apparue, depuis mon élection, comme la plus dégradante manifestation de l'opposition libérale et socialiste.

Les représentants officiels de 700 millions de citoyens du monde libre se sont entendus pour dire que le Canada avait innové et devait être cité en exemple pour son accord avec les États-Unis sur le libre-échange.

Les Sept nous ont dit que notre Accord sera un modèle à être considéré par le GATT, auquel ont adhéré 93 pays, monsieur le Président.

Monsieur le Président, j'ai vu hier des élus du parti libéral applaudir les déclarations négatives de leur chef à l'endroit de nos principaux partenaires, commerciaux, sociaux et culturels. Il y en a que je pensais, chez les libéraux, plus intelligents.

Monsieur le Président, qui est le plus près de la vérité? Les loufoques intellectuels socialistes? Les libéraux démodés et disparates? Ou les représentants élus du monde libre?

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LES CATASTROPHES

LE 3<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉCRASEMENT D'UN APPAREIL D'AIR INDIA—ON DEMANDE QU'UNE COMMISSION ROYALE ENQUÊTE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, puis-je poser une question au vice-premier ministre? Il y a trois ans aujourd'hui, soit le 23 juin 1985, le vol 182 d'Air India s'abîmait dans l'océan Atlantique, entraînant dans la mort 329 personnes dont 280 Canadiens. Les familles des victimes n'ont reçu aucune réponse du gouvernement en trois ans; pas de réponses ni de faits.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas chargé une commission royale d'enquête d'examiner cette tragédie et va-t-il le faire sur-le-champ?

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai dit maintes fois à la Chambre et je le répète aujourd'hui, la Gendarmerie royale du Canada est en train de mener une enquête extrêmement active sur cette affaire à l'heure actuelle. Il n'y a jamais eu moins de cinquante agents sur cette affaire, et il y en a même eu jusqu'à 250.

Comme une enquête est déjà en cours, je crois qu'on aurait tort de commander une enquête comme celle que propose le très honorable chef de l'opposition. En fait, le président du comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, M. Atkey, a prévenu le comité permanent que la nomination d'une commission royale d'enquête ne donnerait rien à

l'heure actuelle et que ce n'était pas la chose à faire pour le moment.

[Français]

## ON EXIGE LA CRÉATION D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le Service canadien du renseignement de sécurité a effacé les enregistrements de conversations téléphoniques interceptées au sujet de ce désastre, et on ne nous a pas fourni d'explications satisfaisantes pour cette erreur. Le Comité de surveillance des activités du Service canadien du renseignement de sécurité a fait enquête sur le travail du SCRS, mais sans arriver à des conclusions satisfaisantes. Le Bureau canadien de la sécurité aérienne ne nous a pas fourni de réponses satisfaisantes non plus. Une commission royale d'enquête a été instituée en Inde, il y en a une aussi en Irlande, mais il n'y en a pas eu au Canada, même si 288 des victimes étaient des Canadiens. Le Canada a pourtant institué et nommé des commissions d'enquête à l'occasion d'autres tragédies, telles le désastre Hinton ainsi que l'affaire du *Ocean Ranger*. Pourquoi pas dans le cas de l'écrasement de l'avion d'Air India, dans cette tragédie, il y a maintenant trois ans?

[Traduction]

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je fais très respectueusement remarquer que cette question est essentiellement identique à la précédente, à la seule différence qu'elle est posée en français. Je vais donc y répondre de la même façon.

La Gendarmerie royale du Canada est en train de mener une enquête extrêmement active à l'heure actuelle, pas moins de cinquante agents étant sur l'affaire en tout temps et parfois jusqu'à 250. L'affaire a été examinée et analysée par le comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, qui est un organisme indépendant présidé par M. Atkey et comprenant d'autres anciens membres du Conseil privé du Canada. Après examen de la question, ce comité estime que la nomination d'une commission royale d'enquête serait prématurée à l'heure actuelle et ne saurait que nuire à l'enquête que mène à l'heure actuelle la Gendarmerie royale du Canada.

● (1420)

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Prématurée, monsieur le Président, après trois années sans résultat?

## LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le premier ministre, le vice-premier ministre et maintenant deux solliciteurs généraux, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, la GRC, le Bureau canadien de la sécurité aérienne et le Service canadien du renseignement de sécurité, aucun n'a réussi à expliquer la mort de 280 Canadiens. Tout ce que nous savons de façon certaine, c'est qu'il n'y a eu aucune inculpation, et qu'une enquête a été effectuée sur la qualité de l'enquête initiale.